

LE PONT, le 9 février 1938.

Club des Potus
Le Pont

Administration
du hameau du Pont.

Monsieur le Président
et Messieurs,

Nous sommes un groupe de jeunes gens qui avons formé un club, enfin de passer nos loisirs à la montagne. Nous avons choisi le chalet de la petite Dent, nous avons obtenu de Monsieur Menquin fermier l'autorisation d'occuper la chambre. Nous demandons l'autorisation de transformer la chambre, de la rallonger et de faire un buffet à nos frais, de faire du bois sec pour notre chauffage. Nous nous engageons à maintenir tous en bon état.

En espérant que notre demande sera favorablement accueillie, recevez Monsieur le Président et Messieurs nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire:
J. Locatelli